

Le Contrat d'Accompagnement Commercial

Nouveau

Le contrat 100% gagnant !

Parce que participer au développement d'une entreprise à Montpellier, Paris, Lyon ou Marseille, c'est s'engager !
Parce que pour développer une entreprise, il faut du temps et de la communication
Parce que pour développer, il faut un suivi et non "faire un coup d'agence"

Mayor Consultants a créé le Contrat d'Accompagnement Commercial.

Avec ce contrat, vous disposez des services d'un Coach Marketing. Le consultants analyse. Il vous conseille. Il forme votre personnel. Il intervient dès que vous le souhaitez, sur une période déterminée et à un tarif préférentiel.

Ce partenariat présente donc pour vous tous les avantages de la méthode Mayor, la STR:

- Sécurité
 - Tranquillité
 - Rentabilité
- Pour connaître le déroulement et les actions détaillés compris dans le Contrat d'accompagnement Commercial, cliquez ici

Pour contacter Mayor Consultants, cliquez ici

Les autres produits : La Communication , L'Analyse Marketing , Le Marketing Opérationnel , La Formation